

Cadre juridique et pratiques éducatives en Protection de l'Enfance : France et Belgique

Tous les Etats membres de l'Union européenne sont signataires de la Convention des Nations unies relatives aux droits de l'enfant.

En matière de protection de l'enfance, ils disposent cependant chacun d'une marge de manœuvre importante dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique nationale. Il en est ainsi pour la France et la Belgique.

Cette journée sera l'occasion d'explorer et de mettre en perspective les modèles de politique ainsi que les pratiques éducatives en protection de l'enfance dans ces deux pays.

Intervenants

Spécialistes des questions de protection de l'enfance, en France et en Belgique, professionnels en formation de France et de Belgique et professionnels du champ social, médico-social.

Public

Etudiants, professionnels du champ éducatif, social, médico-social, et toute personne intéressée par la thématique

8h30 - ACCUEIL

Accueil institutionnel, A Peteuil, directrice de pôle, IRTESS
Intervention introductive, C. Taglione, formatrice IRTESS

9h00 Expériences et regards croisés

- E. Guyaux ES1 IRTESS de Bourgogne et B. Hugo coordinateur Les Sentiers de l'Etape, Bruxelles, Belgique – référent de stage
- M. Cote Educatrice, diplômée CFEL-HELMo Liège (Centre de Formation Educationnelle Liégeois) et A. Boujon, Educatrice spécialisée, Institut départemental De l'Enfance et de la Famille (IDEF) Chatenoy le Royal – référente de stage

10h00 Pause

10h15 La construction européenne et la protection de l'enfance, C. Taglione

11h15 Cadre juridique et pratiques en France - A. Devaut ES2 IRTESS de Bourgogne

12h00 Repas libre

13h30 Reprise : C. Taglione

13h45 Cadre juridique et pratiques en Belgique, I. Persoons, Formatrice et Conseillère académique catégorie pédagogique, Haute Ecole Libre Mosane

15h15 Pause

15h30 Table ronde et échanges avec le public, M. Cote, E. Guyaux, A. Devaut, I Persoons, B. Hugo, JM Lapras, directeur et C. Frega, Cadre socio-éducatif, IDEF Chatenoy le Royal, M. Belghorzi formateur IRTESS, C. Revaillet formatrice IRTESS

17h30 Clôture, C. Taglione

